



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.2/2001/2/Add.16
12 février 2001
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE CHARGE DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES
Session ordinaire de 2001
7-25 mai 2001

Rapports quadriennaux (1997-2000), présentés par l'intermédiaire du
Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du
Conseil économique et social

Note du Secrétaire-général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Agence adventiste internationale de secours et de développement	3
2. Equality Now	6
3. Indigenous World Association	10
4. Club International de la mer Noire	12
5. Confédération internationale des mouvements de familles chrétiennes	14
6. International Islamic Charitable Organization	16
7. Fédération internationale pour la planification de la famille	17
8. League of Women Voters of the United States	20
9. Société caritative du Qatar	24
10. Vision mondiale internationale	27

1. AGENCE ADVENTISTE INTERNATIONALE DE SECOURS ET DE DEVELOPPEMENT

(Statut consultatif général depuis 1997)

L'Agence adventiste internationale de secours et de développement (ADRA) est une organisation non gouvernementale internationale fondée en 1956 dans le but de donner aux communautés les moyens de résoudre les problèmes résultant de situations de crise ou de détresse chronique. ADRA vise à remédier à ces problèmes grâce à des activités de secours et de développement durable qui sont élaborées et mises en oeuvre en collaboration. Les domaines d'activité comprennent la sécurité alimentaire, les soins de santé primaires, le développement économique, l'éducation, et la planification préalable et l'intervention en cas de catastrophe; ces activités sont menées à bien en collaboration avec des communautés locales, des organisations locales et internationales et des organismes gouvernementaux au moyen du partage de l'information, de la participation à des conférences et de la coopération sur le terrain. ADRA n'est affiliée à aucune organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

ADRA est un réseau mondial qui comprend plus de 130 bureaux (pays donateurs, pays bénéficiaires et bureaux régionaux), appuyé par les membres du Réseau international d'ADRA (bureaux) qui fonctionne dans le cadre de la mission internationale d'ADRA et s'emploie à mettre en oeuvre la charte de l'Agence grâce à des activités de développement et de secours. Le bureau de pays est la principale entité d'exécution des activités du réseau ADRA. Les autres entités (bureaux régionaux, donateurs, ADRA International) fournissent des services d'appui aux bureaux de pays. Ces bureaux sont responsables en premier lieu de la conception, de la gestion, du suivi et de l'évaluation des programmes. Les bureaux de pays sont dirigés par des Conseils d'administration de pays, qui fournissent la direction stratégique et examinent les programmes, prennent les décisions financières touchant les bureaux de pays et décident des questions relatives au personnel.

Depuis 1997, ADRA International a accru sa participation aux travaux des Nations Unies. Au départ, l'Agence a assisté régulièrement aux réunions mensuelles du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (anciennement le Département des affaires humanitaires). En tant qu'organisation non gouvernementale régulièrement représentée, ADRA a fourni un appui continu à l'évaluation et au dialogue sur la manière dont les organismes de développement humanitaire et de secours communiquent avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et entre eux afin de répondre de manière coordonnée aux situations humanitaires d'urgence qui surviennent dans le monde. ADRA a partagé ses expériences avec d'autres organismes participant aux réunions mensuelles, ce qui s'est traduit par une participation mutuelle accrue aux questions essentielles des situations humanitaires d'urgence.

ADRA a également été représentée :

- a) au Sommet "planète Terre", 23-27 juin 1997;
- b) à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au problème de la drogue dans le monde, 8-10 juin 1998;

/...

c) à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la population et au développement, 30 juin-2 juillet 1999;

d) à la cinquante-deuxième Conférence annuelle du Département de l'information/ONG, 15-17 septembre 1999;

e) à la Conférence internationale des ONG tenue à Séoul en 1999;

f) à l'Assemblée et au Sommet du millénaire en l'an 2000.

Outre ces importantes réunions, ADRA a poursuivi sa participation au dialogue continu sur des questions telles que le développement, les secours, la faim dans le monde, les mines terrestres, les tendances du développement économique, les problèmes des réfugiés et des personnes déplacées, les questions relatives aux femmes, la sécurité alimentaire, l'éducation et l'intervention en cas de catastrophe.

ADRA participe également activement aux travaux du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Depuis le début de 1998, ADRA a assisté à toutes les réunions du Conseil exécutif et du Comité permanent du HCR. En coopération avec le Conseil international des agences bénévoles (CIAV) et InterAction, ADRA s'est jointe à d'autres organisations humanitaires internationales pour encourager la fourniture d'informations en retour et entreprendre un dialogue avec le HCR aux niveaux local, régional et international. A l'heure actuelle, ADRA s'efforce de progresser vers la signature d'un accord cadre avec le HCR qui définira plus clairement un engagement mutuel afin d'atténuer les souffrances des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde et d'améliorer la communication des informations financières et en matière de politiques pour renforcer leurs relations au niveau du terrain.

En 1997, ADRA a signé un mémorandum d'accord avec le Programme alimentaire mondial (PAM). Depuis lors, ADRA a participé à toutes les réunions d'examen annuel tenues à Rome. ADRA a demandé à être un observateur régulier aux réunions du Conseil annuel du PAM et à ses réunions de travail connexes. A l'heure actuelle, ADRA participe à la rédaction d'un accord cadre au niveau du pays qui servira de modèle pour les mémorandums d'accord spécifiques au niveau des pays entre les bureaux du PAM et les bureaux de pays des organisations non gouvernementales.

Outre le HCR et le PAM, ADRA entretient des relations de travail étroites aux niveaux local et international avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), le Haut Commissariat aux droits de l'homme et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). ADRA poursuit son dialogue avec la Banque mondiale en vue d'une coopération plus étroite entre les organisations non gouvernementales et les initiatives de la Banque mondiale.

ADRA est également membre de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO) et continue de participer aux activités de la CONGO, y compris

les réunions de son Conseil d'administration et de son assemblée générale, qui se sont tenues récemment à Vienne (Autriche).

En 1999, ADRA a établi un bureau près des Nations Unies à New York, ce qui permettra à ses représentants d'avoir plus constamment accès aux informations du système des Nations Unies. Outre ses représentants à New York, ADRA a des représentants à Genève et à Vienne qui peuvent maintenir une coopération plus étroite avec les activités entreprises dans ces villes. ADRA a également déployé du personnel local au siège de toutes les commissions économiques.

2. EQUALITY NOW

(Statut consultatif spécial depuis 1997)

Equality Now est une organisation internationale des droits de l'homme qui se consacre à la protection et à la promotion des droits de la femme dans le monde entier. Equality Now a pour mission de mettre fin à la violence et à la discrimination à l'égard des femmes et d'obtenir la reconnaissance universelle des droits des femmes en tant que droits de l'homme grâce à la mobilisation du public. Dans ce contexte, les objectifs à long terme de l'organisation ont été définis comme suit :

a) De faire campagne en faveur de la réforme des lois et des pratiques qui sont discriminatoires à l'égard des femmes;

b) De contribuer à la campagne mondiale visant à mettre fin à la violence contre les femmes;

c) De promouvoir la participation égale des femmes à la prise de décisions.

Les questions intéressant Equality Now comprennent le trafic des femmes, le viol, la violence au foyer, la mutilation génitale des femmes, le déni des droits en matière de procréation et les autres formes de violence et de discrimination contre les femmes qui se traduisent chaque jour par l'avilissement, l'esclavage, les blessures et la mort de filles et de femmes. Equality Now fournit des documents sur les violations de ces droits et, par l'intermédiaire de son Women's Action Network, fournit un élément d'action international à l'appui des efforts locaux et nationaux déployés en faveur des droits des femmes en général et des femmes qui sont victimes de violations des droits de l'homme.

Le Women's Action Network est le centre d'Equality Now. Le Réseau comprend près de 10 000 groupes et particuliers dans plus de 100 pays dans le monde entier qui agissent en réponse aux appels lancés par des femmes, participent à des campagnes consacrées à des questions touchant les femmes en général, et, par l'intermédiaire du Réseau, diffusent dans leurs pays les informations sur la condition de la femme et les violations des droits des femmes. Des suggestions d'intervention ayant pour but de mettre fin aux mauvais traitements ou d'encourager l'application de mesures préventives ou correctives sont envoyées aux gouvernements et, dans certains cas, à des entités non gouvernementales et des particuliers.

Campagne Beijing +5

En juillet 1999, Equality Now a lancé une campagne d'une année afin de souligner l'importance que représente le respect par les gouvernements des engagements qu'ils ont pris lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995). La campagne Beijing +5 est axée sur la discrimination sexuelle institutionnalisée dans les lois nationales afin d'illustrer l'incapacité des gouvernements d'honorer les engagements qu'ils ont pris dans le Plan d'action adopté à Beijing, de même que d'autres accords signés et ratifiés par ces gouvernements. Avec la participation de groupes féminins nationaux et

/...

locaux du monde entier, Equality Now a fait des recherches et a rassemblé des textes sélectionnés de lois discriminatoires envers les femmes et a publié Women's Action 16.1, rapport mettant en lumière un profil de lois dans 45 pays qui font preuve de discrimination à l'égard des femmes en ce qui concerne le statut personnel, l'état matrimonial, la situation économique et la violence à l'égard des femmes. Vingt-huit groupes de 25 pays, ainsi que des groupes régionaux représentant l'Asie, l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Europe, ont participé à la campagne avec Equality Now. Plusieurs de ces groupes s'efforcent activement de faire changer les lois sur lesquelles le rapport a appelé l'attention, de même que d'autres lois discriminatoires existant dans leurs pays. La campagne a exhorté les gouvernements à annuler ou à réviser ces lois avant la session extraordinaire Beijing +5 afin de prouver leur réel attachement au Plan d'action.

Outre qu'elle a distribué le rapport aux organes des Nations Unies créés en vertu de traités (tels que le Comité des droits de l'homme, la Commission de la condition de la femme, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le Haut Commissariat aux droits de l'homme), aux membres des médias internationaux et de Women's Action Network, Equality Now a également envoyé le rapport aux chefs d'Etat des pays mentionnés dans celui-ci et à leurs représentants permanents auprès des Nations Unies. Equality Now a également envoyé des représentants afin d'assurer que la campagne était mentionnée à chaque conférence préparatoire régionale, à Bangkok, à Addis Abeba, à Genève, à Beyrouth et à Lima et lors de la dernière conférence préparatoire, à New York. Equality Now a également soulevé la question de la campagne lors de réunions individuelles avec des missions auprès des Nations Unies.

Dans le cadre de la campagne, Equality Now a organisé le 11 octobre 1999, aux Nations Unies, une réunion d'information coparrainée par le Group on Equal Rights for Women afin de familiariser les représentants gouvernementaux avec le rapport.

Au cours de la session extraordinaire, comme lors de la dernière conférence préparatoire, Equality Now a facilité la participation de militants internationaux et a organisé et coordonné la participation de militants de quatre pays d'Europe de l'Est et d'Europe centrale. Equality Now a également organisé plusieurs manifestations qui étaient fondées sur une représentation théâtrale intitulée "Women Can't Wait!" dont Equality Now était le commanditaire; cette pièce de théâtre écrite et jouée par Sarah Jones met en lumière l'impact des lois discriminatoires sur la vie des femmes et des filles dans le monde entier. La pièce a été extrêmement bien accueillie et les reportages des médias qui ont suivi ont mis en relief la session extraordinaire et l'importance des négociations sur les lois discriminatoires. Le 6 juin, Equality Now a également tenu, avec plusieurs de ses adhérents, une conférence de presse aux Nations Unies et pendant toute la semaine a rencontré des représentants de groupes féminins dans plusieurs pays et a entrepris de collaborer avec eux à la préparation des interventions futures que pourront entreprendre les femmes, notamment en ce qui concerne le droit de vote des femmes au Koweït et les crimes d'honneur en Jordanie. Equality Now a également organisé, dans la salle de conférence No 4, une représentation spéciale à l'intention des délégués, présentée par l'actrice Gwyneth Paltrow et plusieurs représentations ouvertes à la Customs House.

Equality Now a fait pression sur les délégués gouvernementaux et les représentants des ONG afin d'assurer que les dispositions prévoyant l'annulation des lois discriminatoires demeuraient dans la version officielle du document final. Equality Now a également fait des suggestions pour la rédaction du document de la Coalition des ONG. Des représentants d'Equality Now ont également participé à la Consultation des ONG tenue le 4 mars 2000 et à plusieurs colloques thématiques et régionaux.

Rapport pour la Division de la promotion de la femme

En décembre 1997, la Division de la promotion de la femme du Secrétariat des Nations Unies a demandé à Equality Now d'être l'organisation non gouvernementale internationale chargée de coordonner un projet mondial, financé par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), sur la violence domestique contre les femmes. Le projet comprenait cinq études régionales préparées par des experts de chaque région, qui rassemblaient des informations sur les nouvelles stratégies et évaluaient leur impact. L'objectif d'ensemble du projet était d'orienter les gouvernements, les organes régionaux et la société civile vers des stratégies efficaces au niveau national. Des projets des études régionales ont été préparés, et les experts régionaux se sont réunis à la Division en août 1998. Ces études ont été révisées ultérieurement et le rapport définitif sera publié prochainement par les Nations Unies.

Comité des droits de l'homme

Depuis mars 1995, Equality Now s'est efforcée de porter les violations des droits de l'homme commises envers des femmes à l'attention du Comité des droits de l'homme. Ouvrant avec des groupes féminins des droits de l'homme dans des pays devant soumettre leur rapport au Comité, Equality Now attire l'attention des membres du Comité sur les questions relatives aux droits des femmes. De plus en plus, les questions soulevées par Equality Now devant le Comité sont également soulevées par les membres du Comité auprès des délégations gouvernementales qui lui soumettent leurs rapports.

A ce jour, dans le cadre de l'examen par le Comité des rapports du Yémen, des Etats-Unis, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni, de Sri Lanka, de Hong Kong (province de Chine), de l'Afghanistan, du Guatemala, de la Zambie, du Pérou, du Brésil, du Liban, de la Colombie, de l'Inde, du Sénégal, de la Lituanie, du Soudan, de l'Uruguay, du Zimbabwe, de l'Equateur, d'Israël, de l'Algérie, de la République-Unie de Tanzanie, du Japon, de l'Arménie, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Lesotho, du Cambodge, du Chili, de la Pologne, du Mexique, de la République de Corée, du Maroc, du Cameroun et de la Mongolie, Equality Now a soulevé des questions relatives à la violence contre les femmes, à la discrimination sanctionnée par la loi, et aux droits en matière de procréation.

Equality Now est le seul groupe représentant les droits des femmes qui participe régulièrement aux travaux du Comité des droits de l'homme et de nombreuses questions concernant les droits des femmes soulevées par Equality Now ont été incluses dans les conclusions du Comité. Grâce aux documents qu'elle soumet, Equality Now a fait progresser plusieurs nouveaux arguments de droit international relatifs aux femmes et aux droits de l'homme. Le Comité a pris

note de ces nouveaux arguments et plusieurs d'entre eux ont été incorporés dans les travaux du Comité.

Jessica Neuwirth, Présidente du Conseil d'administration, a pris la parole lors d'une table ronde organisée par le PNUD, intitulée *Transforming Legislation: Challenges and Good Practices*, tenue aux Nations Unies le 6 mars 2000.

En septembre 2000, Equality Now a présenté aux Nations Unies le film documentaire "Crimes of Honor" à l'intention des représentants des gouvernements et des Nations Unies et s'est employée, en coopération avec la Mission permanente des Pays-Bas, à élaborer une résolution contre les crimes d'honneur qui a été adoptée par l'Assemblée générale en octobre 2000.

3. INDIGENOUS WORLD ASSOCIATION

(Statut consultatif spécial depuis 1985)

L'Indigenous World Association a pour vocation de dispenser une éducation aux fins de la mise en oeuvre des initiatives, lois et mécanismes visant à promouvoir les droits de l'homme au plan international ainsi que d'oeuvrer en faveur de la primauté du droit aux échelons national et international pour défendre les droits des populations autochtones, des minorités ethniques et des populations déracinées, ainsi que d'informer les groupes intéressés et le grand public, dans différents pays, des réalisations obtenues et de l'oeuvre accomplie par le système des Nations Unies dans ces domaines. Les moyens employés par l'Association pour atteindre ces objectifs sont notamment les suivants : diffusion de documents et d'informations en anglais et en espagnol; organisation de conférences, de séminaires, de forums et de programmes de cours; convocation de réunions extraordinaires pour faire face à des situations d'urgence; coopération avec d'autres organisations non gouvernementales sur le terrain; consultations avec les gouvernements, les organisations et organes internationaux et intergouvernementaux, des institutions privées et des groupes religieux concernant les droits des groupes vulnérables; et participation aux travaux de toutes les instances de l'Organisation des Nations Unies qui s'occupent de cette question.

Depuis sa fondation, l'Association a envoyé des délégations autochtones aux réunions ci-après de l'Organisation des Nations Unies : Commission des droits de l'homme et Groupe de travail chargé d'étudier le projet de déclaration sur les populations autochtones; Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (anciennement Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités) et ses Groupes de travail sur les populations autochtones et sur les minorités ethniques, religieuses et linguistiques, organes qui se réunissent tous chaque année à Genève. Les délégations envoyées par l'Association à ces réunions sont composées de représentants de communautés autochtones qu'elle prépare à travailler sous l'égide du Conseil économique et social pour promouvoir les droits fondamentaux des peuples autochtones. La première personne formée a été Rigoberta Menchu Tun, dirigeante Quiche du Guatemala, puis lauréate du Prix Nobel en 1992 et Ambassadeur spécial de l'Organisation des Nations Unies pour l'Année mondiale des populations autochtones (1993) et la Décennie internationale pour les populations autochtones proclamée par les Nations Unies (1995-2004). Le co-directeur de l'Indigenous World Association a accompagné et formé Mme Menchu lors des réunions tenues sous l'égide des Nations Unies pendant la période 1982-1983, notamment à la dix-huitième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et à la première session du Groupe de travail sur les populations autochtones; à la session de l'Assemblée générale tenue en 1982 et à la trente-neuvième session de la Commission des droits de l'homme. L'organisation a participé aux réunions de planification de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui se sont tenues à New York et à Genève et a envoyé une délégation de cinq représentants de cinq pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie à la Conférence à Beijing (septembre 1995). Lors de la Conférence parallèle des ONG, elle a contribué à la planification et au fonctionnement du centre d'information sur les populations autochtones (tente). L'organisation a accordé la priorité à la planification de la Conférence mondiale contre le racisme de 2001 et a envoyé

/...

une délégation de six membres à la réunion du Comité préparatoire pour les Amériques (Santiago, décembre 2000). L'organisation a également participé aux activités réalisées dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les populations autochtones.

L'Association figure sur la liste spéciale des organisations non gouvernementales qui coopèrent avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Genève. Depuis sa création, l'organisation a coopéré étroitement avec le HCR, particulièrement en Amérique centrale et au Mexique, où elle a observé la situation des réfugiés autochtones. Le co-directeur de l'organisation a été invité par le HCR à titre honoraire à assister à la conférence régionale sur les réfugiés d'Amérique centrale.

L'Indigenous World Association diffuse des informations auprès des gouvernements et des organisations non gouvernementales pour appuyer la mise en oeuvre de toutes les résolutions relatives aux populations autochtones, aux minorités ethniques et aux travailleurs migrants. L'organisation tient régulièrement des consultations et coopère avec divers fonctionnaires du Secrétariat des Nations Unies, et en particulier à l'Office des Nations Unies à Genève. L'Association a collaboré étroitement avec le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales jusqu'à sa dissolution. Depuis sa création, l'Association s'est intéressée tout particulièrement aux problèmes posés par l'augmentation du nombre de communautés autochtones qui doivent chercher refuge dans des pays voisins ou qui sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Dans ce contexte, l'Association a coopéré aux activités sur le terrain réalisées par plusieurs institutions et a coparrainé des réunions, séminaires et études, notamment le Programme d'études sur les réfugiés de l'Université d'Oxford, l'Association d'études latino-américaine et le secrétariat de la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales de Genève. Afin de promouvoir l'éducation sur les réfugiés autochtones, l'Association a rédigé cinq articles qui ont paru dans la revue Réfugiés du HCR au sujet de l'histoire des déplacements de populations autochtones pendant les périodes de colonisation de l'hémisphère occidental. Comme la plupart des représentants autochtones de l'Association sont titulaires de doctorats ou de diplômes de droit et enseignent au niveau universitaire, l'Indigenous World Association est également spécialisée dans l'élaboration de programmes d'études et de matériel didactique pour l'enseignement supérieur. L'organisation a été invitée par le Global Center à participer à la réalisation de son projet vidéo "Le bien et le mal : projet d'éducation des médias" et le co-directeur de l'Association est membre de son Conseil consultatif. L'organisation a également été consultée en 1998 pour la préparation d'un documentaire long métrage primé intitulé "Les Noirs et les Juifs", produit par Snitow-Kaufman Productions et de leur nouveau documentaire sur l'ethnicité et la classe dans l'industrie informatique.

L'Indigenous World Association a contribué à la proclamation de l'Année mondiale des populations autochtones (1993) et de la Décennie internationale des populations autochtones (1995-2004).

4. CLUB INTERNATIONAL DE LA MER NOIRE

(Statut consultatif spécial depuis 1997)

Le Club international de la mer Noire a été fondé en 1992 en tant qu'organisation indépendante (non gouvernementale), bénévole, non commerciale et autonome.

Les buts et objectifs du Club sont les suivants :

- a) De poursuivre les efforts déployés par les villes (municipalités) pour réaliser des tâches communes relatives au littoral de la mer Noire;
- b) De participer à des programmes et des projets visant à préserver l'équilibre écologique de la mer Noire et de son littoral;
- c) D'organiser l'échange d'informations économiques (commerciales);
- d) D'aider au développement du tourisme;
- e) De participer à des manifestations nationales et internationales concernant l'utilisation, l'étude et la préservation de la mer Noire;
- f) De mettre en contact les services économiques et les organes administratifs officiels des pays concernés.

Le Club a entrepris un certain nombre de projets de coopération économique et culturelle entre les villes membres. Par exemple, en 1998, il a organisé un programme à l'intention des compagnies maritimes.

Des représentants du Club élaborent une encyclopédie de la mer Noire.

Le Club a également réalisé quelques programmes environnementaux et a participé au "Meeting of Aquapolises" (Piraeus, avril 1997).

Le Club participe, en collaboration avec le Black Sea Economic Cooperation Business Council, au projet intitulé "Black Sea Business Informational Net".

Le Club a entrepris de créer une agence chargée d'attirer les investissements.

En octobre 1998, le Club a établi une nouvelle structure - le International Black Sea Club Business Council (IBSC BC). Des dirigeants de chambres de commerce et des milieux de l'industrie et des affaires des villes membres du Club sont devenus membres du IBSC BC.

Le Club a également fondé un journal, IBSC News.

Les membres du Club ont lancé un certain nombre d'appels; par exemple, ils ont instamment demandé au Congress of Local Authorities d'appuyer les municipalités.

Des villes membres du Club ont participé au programme de reconstruction de la Yougoslavie "Balkan Stability" entrepris par la Communauté européenne.

Au cours de la période 1997-2000, le Club international de la mer Noire, n'a participé à aucune activité ou projet des Nations Unies du fait du manque d'informations sur ces activités. En l'an 2000, le Club a été invité à participer au Forum du millénaire et au Forum "Les femmes en l'an 2000". Malheureusement, les représentants du Club n'ont pas pu participer à ces réunions.

5. CONFEDERATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS DE FAMILLES CHRETIENNES

(Statut consultatif spécial depuis 1989)

La Confédération internationale des mouvements de familles chrétiennes (ICCFM) a été créée à Caracas (Venezuela) en 1966 dans le but d'aider ses membres à vivre leurs vocations humaine et chrétienne et à témoigner des valeurs essentielles de la famille, fondées sur la foi, tel qu'énoncé dans l'Évangile et proposé par les enseignements de l'Église catholique. La Confédération est formée de familles qui suivent une formation continue en participant en groupes. Ces groupes comprennent une organisation appelée Christian Family Movement (Movimiento Familiar Cristiano).

Tous les groupes se réunissent toutes les deux semaines ou une fois par mois. Chaque pays organise des réunions pour réviser les objectifs, en définir de nouveaux et élire du personnel nouveau. Presque tous les pays publient un bulletin national. Un bulletin intitulé Link (Lazo en espagnol) est publié au niveau international. ACT No 7, octobre 2000 - publié par le Mouvement des familles chrétiennes d'Amérique du Nord. El Movimiento Familiar Cristiano INFORMA No 66, décembre 2000 publié en espagnol.

Activités

Europe - La réunion continentale du Mouvement des familles chrétiennes en Europe s'est tenue à Braga (Portugal) en 1997. En septembre 1998, l'ICCFM a fait un discours sur la famille aux étudiants de la Landegg Academy University (Suisse). Elle a visité plusieurs pays d'Europe orientale (Croatie, Hongrie, Slovénie) afin de faire connaître le Mouvement. La première réunion continentale de la Confédération tenue dans un ancien pays socialiste a eu lieu à Prague.

Amérique du Nord - Le Mouvement des familles chrétiennes des États-Unis a commémoré le cinquantième anniversaire de sa fondation. Il semble que le mouvement s'accroît dans le Nord-Est et le Sud-Est et en Floride. Il a publié les livres suivants : Families of Faith: Remembering the Past, Embracing the Future; The Second 25 years of the Christian Family Movement; Living the Jubilee: New Growth from Fallow Fields.

Le Movimiento Familiar Cristiano tient sa convention nationale à San Diego.

Afrique - Le Mouvement en Afrique a célébré la Journée internationale de la famille (15 mai). Il a collaboré avec les programmes sanitaires au Cameroun, où le paludisme est en régression. Des membres du mouvement ont entrepris des projets d'auto-assistance sur le cacao et les fermes de café. Les membres du Mouvement ont rencontré des Musulmans pour prier pour la paix et contre les catastrophes nationales.

Asie - Tous les programmes de formation à l'intention des couples, des familles, des jeunes, des prêtres, des monoparents, des couples fiancés, des jeunes adultes, etc. ont lieu au niveau de la paroisse, particulièrement aux Philippines. En novembre 2000, Tagaytay City (Manille) a accueilli la réunion continentale du Mouvement de familles chrétiennes à laquelle ont participé six pays d'Asie.

Amérique latine - En 1997, les membres du Mouvement ont rencontré le Pape Jean Paul II à Rio de Janeiro. En 1998, lors d'une réunion à Maceio (Brésil), le Conseil pour l'Amérique latine a élaboré le futur plan d'action pour renforcer le Mouvement de familles chrétiennes dont les piliers sont la spiritualité, l'éthique et la justice. En 1999 et 2000, les conventions continentales ont été tenues dans trois zones différentes (Nord, Centre et Sud).

Assemblées mondiales

La septième Assemblée mondiale des familles et la onzième Assemblée générale de la Confédération internationale des mouvements de familles chrétiennes ont été tenues à Bangkok (Thaïlande) du 28 juillet au 2 août 1998. Le thème était "Humanization of all families in the world". Des représentants de 22 pays y ont participé. La prochaine assemblée mondiale se tiendra à Maceio (Brésil) du 25 au 29 juillet 2001 et aura pour thème "Ethics of life in a globalized and excluding world".

Coopération avec les Nations Unies

Faute de fonds, la Confédération n'a pas pu assister aux réunions de la Commission du développement social à New York, bien qu'elle s'intéresse aux décisions affectant la famille adoptées par celle-ci. La Confédération a été invitée à participer aux réunions de l'UNICEF mais, pour la même raison, a des difficultés à assister aux sessions. Comme jusqu'à présent elle n'a pas pu jouer un rôle plus actif, elle doit se contenter de distribuer à ses membres les communications et les résolutions des Nations Unies.

6. INTERNATIONAL ISLAMIC CHARITABLE ORGANIZATION

(Statut consultatif spécial depuis 1997)

L'International Islamic Charitable Organization (IICO) est une organisation philanthropique mondiale indépendante, apolitique, multiculturelle. Ses activités sont principalement concentrées dans les domaines social, économique, éducationnel, sanitaire et culturel. Ses travaux ont un but purement humanitaire sans distinction raciale ou ethnique.

L'IICO ne se contente pas de recueillir des fonds et de les dépenser mais elle n'épargne aucun effort pour que les fonds recueillis soient utilisés efficacement et que les services qu'elle offre répondent aux besoins des bénéficiaires.

Outre qu'elle investit ses fonds dans des projets à long terme qui génèrent un rendement maximum de manière à garantir des ressources permanentes et stables pour ses activités caritatives, l'IICO appuie des programmes de secours d'urgence en matière d'alimentation, d'abri et de fournitures médicales pour les réfugiés et les victimes de guerres et de catastrophes.

L'IICO a participé à de nombreuses réunions, séminaires et conférences des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, telles que le HCR, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Le représentant de l'IICO aux Etats-Unis a assisté à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale - Les femmes en l'an 2000 - qui s'est tenue à New York en juin 2000.

L'IICO a réalisé plusieurs études avec le FIDA et a participé à des programmes de formation et de réadaptation dans les pays pauvres. Le FIDA a participé à la planification de ces programmes et a offert une assistance technique et financière. L'IICO a participé aux séminaires de l'UNESCO consacrés à l'élaboration de programmes intégrés de formation dans les pays pauvres et, par l'intermédiaire de son bureau au Koweït, a coordonné avec l'OIT des programmes de formation professionnelle destinés aux nécessiteux. Par le biais de son bureau principal à Genève et de son bureau au Koweït, l'IICO coopère pleinement avec le HCR aux activités de secours et de planification préalable aux catastrophes.

L'IICO a signé un accord de coopération avec l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO) et a assisté à trois de ses sessions, tenues en Tunisie, au Tchad et en Jordanie.

7. FEDERATION INTERNATIONALE POUR LA PLANIFICATION DE LA FAMILLE

(Statut consultatif général depuis 1973)

La Fédération internationale pour la planification de la famille (FIPF) est la principale organisation non gouvernementale oeuvrant en faveur des droits en matière de sexualité et de procréation et fournit des informations et des services de qualité sur la santé en matière de procréation et sur la planification de la famille. Entreprenant des activités dans plus de 150 pays grâce à des centaines de milliers de volontaires dans le monde entier, la Fédération s'efforce d'accroître à tous les niveaux l'appui à la santé sexuelle et en matière de procréation et à la planification de la famille, en collaborant à l'échelle mondiale avec des gouvernements, des organisations internationales non gouvernementales et des organisations communautaires.

Depuis longtemps, la FIPF entretient des relations de travail étroites avec de nombreux organismes et fonds des Nations Unies, aux niveaux national, régional et international, et a signé des mémorandums d'accord avec un certain nombre d'organismes. Le présent rapport couvre les principales contributions fournies par la Fédération aux réunions et manifestations internationales pendant la période 1997-2000 mais, vu les contraintes imposées par le format, ne représente en aucun cas un rapport exhaustif.

Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) +5

La FIPF a participé activement à toutes les étapes de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen des résultats de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD +5).

La FIPF a été l'une des trois organisations non gouvernementales à prendre la parole lors de la session spéciale. Dans sa déclaration, le Directeur général de la FIPF a réitéré la ferme conviction de la Fédération que l'atténuation de la pauvreté et une croissance démographique équilibrée, accompagnées d'un développement durable, le respect des droits de l'homme et l'égalité mondiale, étaient essentielles au processus de développement dans son ensemble.

Au cours de la CIPD +5, la FIPF a organisé une série de témoignages "Face à Face" dans le cadre de la campagne de plaidoyer mondiale entreprise conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Les thèmes des sessions comprenaient la mutilation génitale des femmes, les services fournis aux réfugiés, la maternité sans risques et le VIH/SIDA.

Le réseau européen de la FIPF a organisé, pendant les sessions du Comité préparatoire, une discussion sur la contraception d'urgence et la santé sexuelle et en matière de procréation des adolescents, à l'intention des délégués des pays d'Europe et des pays en développement.

Plus de 70 Associations de planification de la famille ont été représentées au Forum de La Haye, et la FIPF a été membre des Groupes consultatifs des ONG et de la jeunesse, de même qu'elle a été responsable des questions relatives aux droits en matière de procréation, et elle a été chargée d'organiser une table

/...

ronde sur ces droits lors du Forum des ONG. Le Président de la FIPF a présidé la session de clôture du Forum des ONG.

Pendant la période 1998 et 1999, la FIPF a distribué un bulletin mensuel sur la CIPD +5 à tous ses partenaires et affiliés. Une section CIPD +5 a été créée sur le site web de la FIPF afin de fournir des informations mises à jour sur les réunions et les manifestations. La FIPF a également organisé une série de séminaires régionaux médiatiques CIPD +5 afin de sensibiliser les médias et de stimuler l'intérêt porté aux questions de population et de développement.

Beijing +5

Une carte murale des droits en matière de procréation pour l'an 2000 a été produite par la FIPF pour la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (Beijing +5) consacrée à la situation des droits juridiques des femmes, particulièrement ceux affectant leurs droits en matière de sexualité et de procréation. Une édition spéciale X-press, le bulletin de la FIPF pour les jeunes, traitant plus particulièrement de la problématique hommes-femmes sous une perspective mondiale des jeunes et comprenant un examen de Beijing +5, a été publiée en anglais, espagnol et français. Cette édition demandait à l'Assemblée générale d'adopter toute une gamme de mesures. Au cours de la session Beijing +5 également, la FIPF a publié deux déclarations - l'une demandant l'appui mondial aux droits des jeunes en matière de sexualité et de procréation et l'autre, préparée par l'International Medical Advisory Panel (IMAP) de la FIPF traitant de la violence fondée sur le sexe, demandait le lancement d'une campagne à grande échelle en vue de mettre fin à la violence contre les femmes.

Lors de la session Beijing +5, la FIPF a participé au Global Women's Health Forum, coparrainé par la Planned Parenthood Federation of America (PPFA), organisation affiliée à la FIPF. Le Directeur général adjoint de la FIPF a fait une présentation sur la maternité sans risques et a parlé des besoins des jeunes gens en ce qui concerne la santé sexuelle et la santé en matière de procréation. Le conseiller de direction de la FIPF a pris la parole sur la santé et les droits en matière de procréation à l'occasion d'un autre atelier organisé lors du Forum, et le film de la FIPF Lifelines, qui illustre les droits de l'homme fondamentaux consacrés dans la charte de la FIPF sur les droits en matière de sexualité et de procréation a été projeté.

Le Directeur de la santé en matière de sexualité et de procréation du bureau régional de l'hémisphère occidental de la FIPF a été le modérateur de deux sessions parallèles organisées lors du Forum - une sur la violence fondée sur le sexe et une sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les programmes de population et de santé.

La FIPF a également participé à la table ronde intitulée "Early marriage: whose right to choose?" organisée lors de la session Beijing +5. La table ronde a été organisée par l'UNICEF et un réseau d'ONG ayant leur siège au Royaume-Uni, le Forum on Marriage and Rights of Women and Children, dont la FIPF est l'un des membres fondateurs.

Au niveau régional, le Réseau européen de la FIPF a participé à la conférence régionale préparatoire de la Commission économique européenne (CEE)

(Genève, janvier 2000) et a organisé un atelier sur la santé et les droits des femmes en matière de sexualité et de procréation dans la région de la CEE.

Dans le monde arabe, la FIPF a participé à la deuxième Réunion arabe sur la suite donnée à la Conférence de Beijing (décembre 1998), organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et le FNUAP et axée sur les femmes, la santé en matière de procréation et le développement. La région a participé à un atelier consultatif de Beijing +5 tendant à renforcer les capacités nationales afin d'éliminer les pratiques néfastes aux femmes dans la région de la Méditerranée. Une consultation régionale sur les femmes et le développement a été organisée par le bureau régional de la FIPF en septembre 2000 en vue de planifier les activités à la lumière des recommandations adoptées lors de la session Beijing +5.

Copenhague +5

Des représentants de la FIPF ont participé à la session extraordinaire Copenhague +5 (Genève, 2000) et ont diffusé la position de la FIPF sur les questions de population, de développement et de santé en matière de sexualité et de procréation.

Commission de la condition de la femme/Commission sur la population et le développement

La FIPF envoie régulièrement des représentants pour observer et contribuer, le cas échéant, aux sessions de la Commission de la condition de la femme et à celles de la Commission sur la population et le développement.

8. LEAGUE OF WOMEN VOTERS OF THE UNITED STATES

(Statut consultatif spécial depuis 1997)

Mission et principes

La League of Women Voters of the United States (LWVUS), organisation politique non partisane, encourage la participation éclairée et active des citoyens à la vie politique, s'emploie à faire mieux comprendre les grandes questions politiques et à influencer l'action des pouvoirs publics par le biais d'activités de plaidoyer et d'éducation. Les activités nationales de la LWVUS sont coordonnées et réalisées par le personnel de deux organisations distinctes mais complémentaires, la League of Women Voters of the United States (LWVUS) est l'organisation chargée du plaidoyer politique et de la composition; la League of Women Voters Education Fund (LWVEF), créée en 1957, est l'organisation chargée de l'éducation des citoyens et de la recherche.

La League of Women Voters croit à un gouvernement représentatif et au respect des libertés individuelles établies dans la Constitution des Etats-Unis. La League of Women Voters est d'avis qu'un gouvernement démocratique repose sur la participation éclairée et active de ses citoyens et requiert des organes gouvernementaux qu'ils protègent le droit des citoyens de se tenir au courant en les informant en temps voulu des actions qu'ils se proposent d'adopter, en tenant des réunions ouvertes et en assurant l'accessibilité aux archives nationales. La League pense que le droit de voter de chaque citoyen devrait être protégé; que chaque personne devrait avoir accès à une éducation publique gratuite qui assure des chances égales pour tous; et qu'aucune personne ou groupe ne devrait faire l'objet d'une discrimination juridique, économique ou administrative. La League est d'avis qu'un gouvernement économique nécessite un personnel compétent, la répartition claire des responsabilités, un financement adéquat et une coordination entre les différents organismes et niveaux du gouvernement. Elle pense également qu'un gouvernement responsable devrait tenir compte de la volonté du peuple; ce gouvernement devrait maintenir un système fiscal équitable et souple, promouvoir la conservation et le développement des ressources naturelles dans l'intérêt public, participer à la solution des problèmes économiques et sociaux qui affectent le bien-être général, promouvoir une économie solide et adopter des politiques nationales qui facilitent le règlement des problèmes internationaux.

La LWV a des chapitres dans chaque Etat des Etats-Unis et a environ 1 000 chapitres locaux dans des communautés dans l'ensemble du pays. Elle a plus de 130 000 membres et adhérents aux Etats-Unis. Les membres locaux de la LWV se sentent particulièrement obligés de tenir les communautés informées des l'Organisation des Nations Unies et des travaux qu'elle accomplit et d'encourager un appui financier à celle-ci. Afin d'aider les LWV locales à réaliser ces activités, les observateurs auprès des Nations Unies rédigent des articles pour la Revue de la LWV.

La League of Women Voters pense que la coopération avec d'autres nations est essentielle à la recherche de solutions aux problèmes mondiaux et que le droit international est indispensable à la promotion de la paix mondiale.

Activités en rapport avec les travaux du Conseil économique et social

Des observateurs de la LWV ont participé à la session de la Commission de la condition de la femme et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale Beijing +5 ainsi qu'à leurs travaux préparatoires. Ses observateurs ont assisté à toutes les sessions de la Commission de la condition de la femme qui ont été tenues après la Conférence de Beijing et ont discuté avec de nombreux membres de la Commission et autres délégués gouvernementaux de questions touchant les besoins de la fillette, les femmes et la santé mentale. En collaboration avec les membres des coalitions d'ONG, des textes sur ces questions ont été élaborés et soumis aux délégués gouvernementaux. Certains de ces textes ont été adoptés par les délégués et utilisés dans des documents contenant des recommandations et autres documents.

La LWV a été l'un des coparrains de la Conférence régionale des Etats-Unis, intitulée "Women 2000: Beijing Plus Five", organisée par le President's Interagency Council of Women, qui s'est tenue le 6 novembre 1999 à Wilmington, Delaware, en vue de préparer la session extraordinaire de l'Assemblée générale.

La League of Women Voters des Etats-Unis s'est jointe à plusieurs autres ONG pour signer une déclaration écrite en faveur de la fillette qui a été soumise à la Commission de la condition de la femme lors de la session qu'elle a tenue en mars 2000. La League a été accréditée pour assister à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée "Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle", qui s'est tenue en juin 2000.

Activités en rapport avec celles des organismes des Nations Unies

Les observateurs de la LWV ont accordé un intérêt particulier au Comité directeur du Comité des ONG pour l'UNICEF et à son Groupe de travail sur les filles qui s'efforce d'attirer l'attention des gouvernements sur le triste sort des filles. Il a tenu des réunions journalières lors des conférences des Nations Unies et des réunions de la Commission de la condition de la femme. Le Groupe de travail a formé un réseau de plaidoyer mondial qui oeuvre en faveur de la fillette et a utilisé les informations obtenues du réseau pour préparer des rapports sur la situation des filles qui ont été soumis aux délégués lors de réunions des Nations Unies. La LWV a été accréditée pour assister aux réunions du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée en 2001 au suivi du Sommet mondial pour les enfants. Les observateurs de la LWV ont assisté à la première session du Comité préparatoire et ont l'intention d'assister aux autres sessions. Les observateurs de la LWV ont travaillé avec un caucus sur les droits de l'enfant et ont contribué, avec l'UNICEF, à la rédaction du document préparatoire.

Autres activités

En septembre 1997, le Président de la League of Women Voters a pris la parole lors de la conférence annuelle DPI/ONG. En 1997 et 1998, un observateur de la LWV a rempli les fonctions de secrétaire du Comité exécutif de la conférence DPI/ONG et a beaucoup contribué aux travaux du Comité. Les observateurs de la LWV ont également contribué aux travaux de plusieurs comités de la CONGO. Les observateurs de la LWV ont assisté aux réunions d'information

/...

du Département de l'information, aux réunions du Comité des Etats-Unis pour l'UNIFEM, et aux réunions d'information de la Mission des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies. Un observateur a siégé au Conseil du chapitre de New York du Comité américain pour l'UNIFEM.

Promotion de la démocratie

Les programmes de promotion de la démocratie réalisés par la LWV ont pour but de promouvoir un système gouvernemental ouvert qui soit représentatif, responsable et réceptif; qui protège les libertés individuelles consacrées dans la Constitution et qui garantisse la participation des citoyens à la prise des décisions publiques.

Activités au niveau international

La LWV's Global Democracy Initiative (GDI) est un programme comprenant trois parties qui s'adresse aux dirigeantes locales des démocraties émergentes. Grâce à ce programme, des dirigeantes du monde entier se rendent aux Etats-Unis afin de recevoir une formation intensive qui leur permet de se familiariser avec l'approche locale, non partisane de la participation des citoyens aux politiques démocratiques que préconise la LWV. Le programme de formation aux partenariats locaux permet aux participantes de devenir des formatrices et d'organiser des ateliers sur divers domaines dans leur propre pays. Les ateliers explorent les techniques locales d'éducation civique et les compétences en matière de développement organisationnel. Grâce programme de subventions à l'appui des initiatives locales, la LWV fournit une assistance financière et technique aux stagiaires pour leur permettre d'entreprendre des projets indépendants.

En mettant l'accent sur la femme en tant que voix de plus en plus puissante demandant la responsabilité et une bonne gouvernance de leurs sociétés, le GDI élargit l'influence de la communauté dans les processus d'élaboration des politiques publiques tout en renforçant les compétences de direction des femmes grâce à des programmes d'échanges et de formation sur le tas interactifs.

Par l'intermédiaire de ses programmes internationaux de formation et d'échanges, la LWV a fourni une aide à toute une gamme de dirigeantes et d'organisations locales en Amérique latine, en Europe orientale et dans les Balkans, en Afrique et dans les Etats nouvellement indépendants. Les programmes de la LWV ont permis aux participantes d'obtenir des compétences concrètes dans des domaines tels que l'information des médias, le lancement de campagnes d'éducation, le plaidoyer, la planification stratégique et la gestion du bénévolat.

Promotion du financement des Nations Unies au Congrès des Etats-Unis

La LWV a activement appuyé la création des Nations Unies en 1945 et a été l'un de ses partisans les plus résolus pendant plus de 50 ans. La LWV est un membre actif du Conseil des organisations des associations des Nations Unies des Etats-Unis, et un des observateurs de la LWV a rempli les fonctions de Président du Conseil à New York. De l'avis de la LWV, les Etats-Unis devraient verser leurs contributions aux Nations Unies rapidement et sans restrictions. En tant que membre d'une coalition bipartisane diverse à l'appui des Nations Unies, la LWV a fait pression sur les membres clés du Congrès en ce qui concerne les

arriérés dus par les Etats-Unis aux Nations Unies et a mis en place des ligues chargées de cette question dans des Etats clés.

Le 23 octobre 1999, la League of Women Voters a fait une déclaration lors de la vigile aux chandelles en faveur des Nations Unies afin de prier instamment les Etats-Unis de remplir leurs obligations financières vis-à-vis des Nations Unies. A la suite des efforts déployés par la ligue, des progrès significatifs ont été accomplis dans la lutte menée pour que les Etats-Unis paient leurs dettes financières aux Nations Unies.

9. SOCIÉTÉ CARITATIVE DU QATAR

(Statut consultatif spécial depuis 1997)

La Société caritative du Qatar est une organisation non gouvernementale à but non lucratif et une société apolitique située au Qatar; elle a été fondée au début des années 80 sous le nom de Qatar Committee for Orphans. A la suite de l'expansion de ses services, les fondateurs ont décidé d'élargir les buts et objectifs du Comité et de le transformer en Société caritative du Qatar.

Les buts et objectifs de la Société sont centrés sur des services sociaux, financiers, sanitaires et d'éducation, notamment la formation professionnelle des orphelins et des veuves. Ces services ont par la suite été étendus aux étudiants, enseignants et aux handicapés. La Société entreprend des activités génératrices de revenus à l'intention des familles pauvres, et fournit des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi que des services de secours d'urgence, principalement aux réfugiés et aux communautés victimes de catastrophes.

Une autre activité est la fourniture de repas gratuits dans le cadre de l'obligation des Musulmans durant le mois de jeûne du Ramadan et la distribution d'animaux sacrificiels (acte musulman sacré). La Société fournit la même chose aux non Musulmans vivant dans le voisinage de Musulmans.

La Société fournit également d'autres services caritatifs, principalement la construction d'hôpitaux, de cliniques et d'écoles et, lorsque cela est possible, elle fournit des équipements médicaux aux installations existantes ou aux nouvelles installations.

Dans le cadre des services qu'elle fournit aux veuves, la Société accorde une grande attention aux femmes. La Société a créé une branche parallèle pour les femmes, qui entreprend des activités de plaidoyer en faveur des questions relatives au femmes, de l'éducation des femmes et des services sociaux et de génération de revenus.

La composition de la société s'est accrue et elle comprend actuellement 60 membres.

La Société est membre des organismes régionaux et internationaux suivants : l'International Islamic Council for Dawa and Relief (Le Caire); l'ISESCO; l'Arab Network for NGOs (Le Caire); l'International Islamic Charitable Organization (Koweït); et la Gulf Disability Society (Bahreïn).

La Société est également affiliée au Programme des pays arabes du Golfe pour les organisations de développement des Nations Unies (AGFUND) et à la Banque islamique de développement et entretient de bonnes relations avec ces deux organisations.

Avant d'obtenir le statut consultatif auprès du Conseil économique et social en 1997 et auprès du HCR en 1998, la Société entretenait peu de relations avec les organismes des Nations Unies. Depuis lors, la Société a tenu un certain nombre de réunions de travail avec le HCR à Genève, Riyadh et Doha, qui ont conduit aux activités conjointes suivantes :

/...

a) Un représentant de la Société a assisté à la réunion du Comité exécutif du HCR en mars 1999 à Genève;

b) En mars 1999 à Genève, le HCR et la Société ont signé un accord cadre de partenariat opérationnel;

c) En 1999-2000, la Société a fourni une assistance d'un montant de 600 500 dollars à des projets concernant les abris, l'approvisionnement et l'assainissement entrepris par le HCR à l'intention des réfugiés tchétchènes et des personnes déplacées en Ingouchie;

d) La Société a fourni un financement d'un montant de 250 000 dollars à des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement entrepris par l'UNICEF à l'intention des personnes déplacées tchétchènes en Ingouchie;

e) Les 17 et 18 octobre, à Doha, le HCR et la Société caritative du Qatar ont organisé conjointement un atelier sur le droit relatif à la protection des réfugiés auquel ont assisté des organisations non gouvernementales locales et des représentants d'ONG du Koweït et du Bahreïn;

f) Le 18 octobre 2000 à Doha, le HCR et la Société ont signé un accord de coopération;

g) Le HCR et le bureau de la Société au Kosovo ont tenu des réunions afin d'élaborer des propositions pour le financement et l'exécution conjoints de projets pendant l'année 2001;

h) La Société a affecté un montant de 250 000 dollars à des services d'appui continu en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour les personnes tchétchènes déplacées à l'intérieur de leur pays;

i) En réponse à une demande du HCR, la Société a également alloué un montant de 96 500 dollars à la rénovation de la clinique de village et à l'école de Barevo (Bosnie);

j) Un membre du personnel de la Société, choisi par le bureau du HCR à Riyadh, a assisté au cours de formation des fonctionnaires des Nations Unies sur l'alerte avancée et les mesures de prévention, qui s'est tenu à Dubaï en septembre 2000;

k) Un représentant de la Société a participé à l'atelier intitulé "Building non governmental organizations capacities towards fulfilling and following up on the global conferences resolutions" (Le Caire, 19-21 septembre 2000, organisé par la CESAO et la Ligue arabe;

l) Le conseiller de la Société a assisté au Sommet pour le développement social et a également participé au Forum 2000 à Genève (juin 2000);

m) La Société a reçu un consultant de la CESAO en matière de développement social.

La Société pense qu'en réalisant des activités visant à atténuer la pauvreté et orientées vers les nécessiteux, particulièrement les enfants

réfugiés orphelins et leurs mères veuves, et à fournir une eau potable, des soins de santé, des secours d'urgence et une éducation, elle ne fait qu'appliquer les résolutions des Nations Unies.

A l'heure actuelle, la Société s'emploie à encourager la coordination avec les organisations non gouvernementales internationales actives dans le Golfe; à cette fin, elle a créé et dirige un comité préparatoire dont elle accueille le secrétariat.

10. VISION MONDIALE INTERNATIONALE

(Statut consultatif spécial depuis 1985)

Vision mondiale internationale (VMI) est l'une des organisations dans le monde recevant le plus grand nombre de dons financiers du public aux fins d'activités de secours, de développement et de plaidoyer. Dans le cadre de l'exécution de ses programmes, VMI établit des partenariats directs avec des organismes des Nations Unies dans des pays en développement et au niveau international. Vision mondiale contribue aux forums, manifestations et processus de consultation des Nations Unies. Depuis 1997, Vision mondiale a participé activement à certaines des manifestations des Nations Unies qui retiennent le plus l'attention dans le domaine du développement, notamment le Forum du millénaire, la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au développement social (Genève 2000), et les conférences sur le VIH/SIDA. Les activités réalisées lors de ces importantes manifestations ont, cependant, été complétées par une coopération journalistique continue dans des instances telles que le Conseil du Comité des ONG pour l'UNICEF et le Conseil d'administration de l'OMS.

Buts et objectifs de Vision mondiale

Vision mondiale est un partenariat chrétien de secours, de développement et de plaidoyer qui dessert plus de 70 millions de personnes dans 87 pays. Vision mondiale oeuvre avec les pauvres et les opprimés à la poursuite de la justice et de la transformation de l'être humain. Vision mondiale pense que la pauvreté n'est pas un phénomène inévitable. Elle a pour mandat de combattre les structures injustes qui contraignent les pauvres. Vision mondiale souhaite que tous les peuples puissent atteindre le potentiel que Dieu leur a accordé et elle s'efforce donc d'oeuvrer en faveur d'un monde qui ne tolère plus la pauvreté.

Participation aux manifestations, conférences et processus des Nations Unies

En 1997, des représentants de Vision mondiale ont participé à la réunion du Comité directeur du HCR. Elle a également envoyé un représentant à un atelier tenu conjointement par le Centre des droits de l'homme des Nations Unies et l'OMS lors de la réunion annuelle de la Commission des droits de l'homme. Vision mondiale a participé à un colloque conjoint Organisation mondiale du commerce (OMC)/Conseil du commerce et du développement sur le commerce et le développement. Vision mondiale a soumis un article à ONUSIDA pour célébrer la Journée mondiale du SIDA. En 1998, un représentant du personnel a participé à des réunions de la Commission des droits de l'homme (mai, Genève) et à la deuxième Conférence ministérielle de l'OMC (avril, Genève). Vision mondiale a également participé à la douzième Conférence mondiale sur le SIDA (juillet, Genève). En janvier 1999, VMI a participé au Groupe de travail d'experts intergouvernemental sur les droits de l'homme et les migrants, organisé par le HCR. En mars 1999, l'organisation a contribué à la table ronde sur les femmes et la santé (Genève). Vision mondiale a été représentée à l'Assemblée mondiale de la santé (mai, Genève). En juin 1999, VMI a participé à l'Assemblée annuelle de l'OIT et a contribué, par l'intermédiaire de groupes de travail sur les enfants, à l'adoption d'une nouvelle convention sur le travail des enfants. Le même mois, Vision mondiale a contribué à une consultation mondiale organisée par l'OMS sur l'élimination de la poliomyélite. En novembre 1999, elle a été

/...

représentée aux réunions ministérielles de l'OMC, tenues à Seattle. En décembre 1999, l'organisation a également participé à la Conférence de l'OMS sur la pharmacovigilance et autres questions éthiques. En février 2000, Vision mondiale a été représentée à la dixième réunion de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), tenue à Bangkok et a été l'une des organisations non gouvernementales à prendre la parole en plénière. En mars, VMI a participé au Colloque de l'UNESCO sur une culture de paix. En mai, elle a participé au Forum du millénaire tenue à New York et a été représentée à la réunion de suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing. Cette représentation a permis à des jeunes de pays en développement d'y participer. En juin 2000, l'organisation a participé, à Genève, à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen des progrès accomplis depuis la Conférence sur le développement social, tenue à Copenhague en 1995. Vision mondiale a organisé deux ateliers dans le cadre du Forum sur les questions relatives aux droits de l'enfant et à l'aide au développement. En 2000, elle a coopéré fréquemment avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé des enfants en situation de conflit armé en organisant une consultation d'organisations non gouvernementales à New York, en mars, et en prenant part à une réunion d'information des ONG intitulée "Arria Formula", organisée à l'intention du Conseil de sécurité en août. En septembre, Vision mondiale a organisé un atelier dans le cadre des réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. En novembre 2000, VMI a participé aux réunions de la CONGO tenues à Vienne.

Coopération avec les organismes des Nations Unies

En février 1997, Vision mondiale est devenue le premier président du nouveau Forum international des ONG sur la santé, qui est un partenaire de l'OMS. En 1997, 1998, 1999 et 2000, Vision mondiale a participé aux réunions du conseil du Comité des ONG pour l'UNICEF. Elle a largement contribué au processus d'identification et de mise en oeuvre de réformes possibles de ce comité. Vision mondiale a également participé aux réunions du Comité préparatoire de CNUCED X, aux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale consacrées aux enfants et participera à la prochaine conférence sur les pays les moins développés. Vision mondiale a également participé tous les ans aux réunions du Comité permanent du HCR et à celles du Conseil exécutif de l'OMS. En juin 1999, Vision mondiale a participé aux réunions du Conseil général de gestion de l'ONUSIDA, de même qu'à la conférence annuelle de l'OIT. Vision mondiale assiste régulièrement aux réunions d'information des ONG organisées par le Département de l'information et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à Genève et New York.

Activités à l'appui des résolutions des Nations Unies ou de collaboration

Vision mondiale participe à toute une gamme de coalitions qui s'efforcent d'appuyer les résolutions et les conventions des Nations Unies, particulièrement la Convention relative aux droits de l'enfant. Vision mondiale est membre du Groupe d'ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant, du Comité directeur de la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats et du Conseil international des agences bénévoles, et elle a le statut d'organisation oecuménique auprès du Conseil oecuménique des églises. Vision mondiale a contribué à la recherche et à l'analyse du processus entrepris par les Nations Unies pour accroître la sensibilisation du public à des questions

telles que le travail des enfants, le commerce, la remise de la dette, la prévention des conflits, les enfants dans les conflits armés, les enfants et le développement et l'Initiative d'atténuation de la pauvreté de la Banque mondiale.
